

SOMMAIRE : p. 2-3 L'épargne salariale : quels usages et quelle maîtrise ?

p. 4 Actualités

Édito

Mieux utiliser son épargne salariale

Selon l'étude réalisée par TNS Sofres à la demande de l'AMF (lire en pages 2 et 3), plus de 1 salarié sur 4 (26%) bénéficie d'un dispositif d'épargne salariale grâce à son entreprise. Ce taux atteint 48% dans les grandes entreprises.

69% des détenteurs d'épargne salariale estiment que ce dispositif constitue un « bon placement ». Cette perception est encore plus élevée chez les cadres qui disposent de revenus élevés.

Près de 8 détenteurs sur 10 ont alimenté leur épargne salariale dans les 12 mois précédents. Environ 1 sur 5 a ajouté un effort d'épargne personnel.

Pour la majorité des détenteurs, l'épargne salariale est une épargne de long terme, notamment pour préparer leur retraite.

Mais si l'épargne salariale est une solution jugée intéressante, les bénéficiaires ne sont pas tous des investisseurs avertis. Près de la

moitié d'entre eux ne maîtrise pas les choix d'investissement proposés. Seuls 56% estiment connaître le niveau de risque des placements choisis et 52% répondent ne pas être capables de gérer eux-mêmes ces placements. 53% considèrent que l'information sur l'évolution de leur épargne n'est pas suffisante.

Consciente de ces difficultés et soucieuse que les salariés épargnants puissent maîtriser leurs placements en maintenant la bonne adéquation entre le niveau de risque choisi et la finalité de cette épargne, l'AMF a développé diverses initiatives à leur destination : vidéos, infographie réalisée avec la Finance pour tous ou encore fiche conseil rédigée en partenariat avec l'Institut national de la consommation. Des actions pédagogiques qui seront régulièrement renouvelées. ■

Focus

Les encours de l'épargne salariale en hausse

Les montants gérés dans le cadre de l'épargne salariale ont atteint 117,5 milliards d'euros à la fin de 2015, en progression de 7% sur un an.

Les chiffres publiés par l'AFG¹ montrent que cette augmentation des montants gérés dans le cadre de l'épargne salariale est due à la hausse de la valorisation des marchés financiers en 2015.

Les versements sur les plans (12,5 milliards d'euros en 2015, + 2,5% par rapport à 2014) ont été inférieurs aux rachats (12,9 milliards).

Le PERCO en progression de 18 %

Les encours des PERCO (plan d'épargne pour la retraite collectif) ont augmenté de 18% en 2015 et atteint 12,2 milliards d'euros. Les versements nets se sont montés à 1,5 milliard d'euros (+14%).

58 % des versements proviennent de la participation et de l'intéressement

La participation (28%) et l'intéressement (30%) ont constitué l'essentiel des versements sur les plans d'épargne salariale en 2015. Les versements volontaires des salariés en ont représenté 22% et l'abondement de l'entreprise 20%.

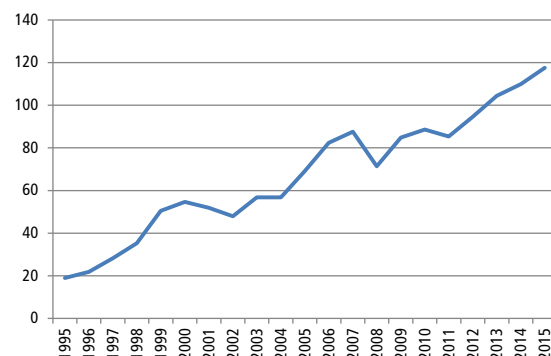
L'actionnariat salarié : 39 % des encours

Les fonds d'actionnariat salarié investis à plus d'un tiers en actions de l'employeur représentent 39% des sommes placées en épargne salariale. Les fonds d'épargne salariale diversifiés en représentent 61%.

18 % investis en fonds ISR

Hors actionnariat salarié, les fonds ISR (investissement socialement responsable) constituent, en 2015, 31% des encours de l'épargne salariale, +14,5% par rapport à 2014. ■

Graphique : Évolution des encours en épargne salariale (en milliards d'euros)



Source : AFG

¹ Association française de la gestion financière, mars 2016.

L'épargne salariale : quels usages et quelle maîtrise ?

L'AMF a commandé une étude à TNS Sofres sur la diffusion et l'utilisation de l'épargne salariale par les salariés qui en bénéficient.

Méthodologie

Pour mieux connaître l'usage par les salariés des dispositifs d'épargne salariale et orienter son action pédagogique, l'AMF a demandé à TNS Sofres de réaliser une étude auprès des Français actifs en situation de bénéficier d'un dispositif d'épargne salariale.

TNS Sofres a ainsi constitué un échantillon de 1 868 Français actifs salariés parmi lesquels 545 détenteurs d'épargne salariale.

Un questionnaire a été adressé par voie postale. L'enquête s'est déroulée du 30 novembre 2015 au 11 janvier 2016.

Les actifs salariés sont les Français travaillant dans une entreprise d'au moins 1 salarié. Les personnes se déclarant « indépendant » en termes de profession n'ont pas été interrogées.

Les résultats ont été redressés afin que ces individus soient représentatifs en termes d'âge, de sexe, de CSP, de lieux de résidence (régions) et de taille d'entreprise.

Les actifs salariés ont été sélectionnés parmi les répondants à l'enquête SoFia de juin 2015, ce qui a permis de décrire leur détention de placements ainsi que la structure de leur patrimoine financier. ■

Qui sont les détenteurs d'épargne salariale ?

Un taux de détention en progression

Plus de 1 actif salarié sur 4 déclare détenir au moins un dispositif d'épargne salariale (26%). 23% d'entre eux possèdent un PEE et 9% un PERCO.

En 2011, TNS Sofres avait estimé le taux de détention à 22% (20% pour le PEE et 3% pour le PERCO).

Les sommes détenues sont en moyenne de 11 900 euros. La moitié des détenteurs ont déclaré détenir moins de 3 900 euros, 31% plus de 7 500 euros, dont 20% plus de 15 000 euros.

Des salariés de grandes entreprises

Les détenteurs d'épargne salariale sont plus souvent des hommes (59% d'entre eux), de catégories sociales supérieures (62%) et salariés de grandes entreprises (59%).

Le taux de détention d'épargne salariale est de 48% dans les entreprises de plus de 500 salariés (21% pour les PERCO). Il n'est plus que de 11% dans les entreprises de moins de 50 salariés (3% pour les PERCO).

Des revenus et des patrimoines financiers relativement élevés

26% des détenteurs d'épargne salariale disposent de revenus mensuels par foyer supérieurs à 4 000 euros (16% dans la population des actifs). 40% d'entre eux possèdent un patrimoine financier par foyer supérieur à 50 000 euros (26% des actifs).

L'épargne salariale dans le patrimoine financier

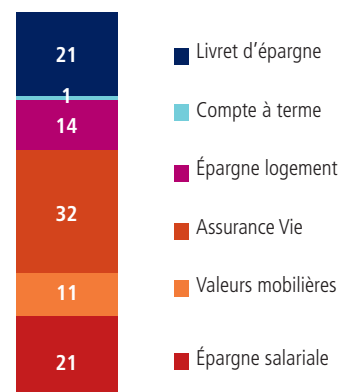
21 % du patrimoine financier

Le patrimoine financier moyen des détenteurs d'épargne salariale est de 50 000 euros.

En moyenne, la part de l'épargne salariale dans ce patrimoine financier est de 21%. Elle est de :

- 26% chez les détenteurs de 35-44 ans ;
- 18% chez les plus de 45 ans.
- 24% chez les professions intermédiaires ;
- 17% chez les cadres supérieurs.

Graphique 1 : Structure du patrimoine financier des détenteurs d'épargne salariale (en %)



Base : Détenteurs d'un dispositif d'épargne salariale (n=545)

Source : TNS Sofres, mars 2016

Plus souvent des investisseurs

25% des détenteurs d'épargne salariale disposent également de valeurs mobilières (actions, obligations, fonds), contre 9% des non détenteurs. Ils sont 50% à posséder un contrat d'assurance vie, dont 21% un contrat en unités de comptes, contre 33% des non détenteurs (11% en unités de comptes).

Taux de détention de différents placements

	Détenteurs d'épargne salariale	Non détenteurs
Assurance vie en euros	32%	23%
Assurance vie en UC	21%	11%
Valeurs mobilières	25%	9%
PEA	17%	6%

Source : TNS Sofres, mars 2016

La finalité de l'épargne salariale

Pour 52% des détenteurs d'épargne salariale, ce placement est bien un moyen de « constituer une épargne de long terme ».

34% d'entre eux mentionnent aussi l'objectif de profiter de l'opportunité de l'abondement.

29% répondent préparer financièrement leur retraite. ■

L'alimentation de l'épargne salariale

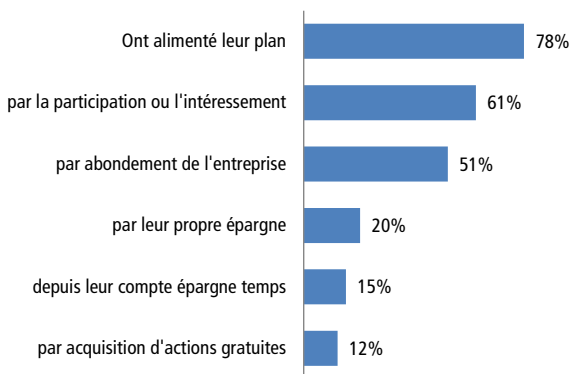
78% des détenteurs d'épargne salariale ont effectué au moins un versement sur un dispositif d'épargne salariale au cours des 12 derniers mois.

L'épargne salariale est principalement alimentée par les dispositifs mis en place par les entreprises : la participation, l'intéressement et l'abondement.

Pour 51% des détenteurs d'épargne salariale, l'entreprise a abondé le plan dans les 12 mois précédents. Ce taux est plus élevé dans les plus grandes entreprises (64%).

1 détenteur sur 5 a produit un effort d'épargne personnel.

Graphique 2 : Origine des versements au cours des 12 derniers mois



Source : TNS Sofres, mars 2016

34% des détenteurs d'épargne salariale détiennent des actions de leur employeur

9% des salariés ont déclaré détenir des actions de leur employeur, soit 34% des détenteurs d'épargne salariale.

Le taux de détention parmi les salariés des plus grandes entreprises (plus de 500 salariés) est de 22%.

12% des détenteurs ont bénéficié d'actions gratuites dans les 12 mois précédents. ■

Quels choix d'investissement ?

46% des détenteurs déclarent effectuer des placements sans risque.

Ils sont cependant 3 sur 10 à déclarer choisir des placements « dynamiques ».

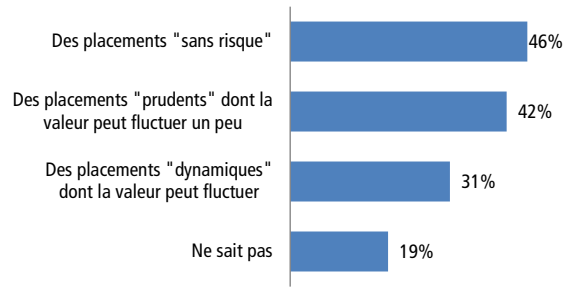
La détention d'épargne salariale : les chiffres clés

- 10,5 millions de comptes d'épargne salariale (chiffres AFG, mars 2016)

- 4,5 millions de salariés bénéficiant d'au moins un dispositif d'épargne salariale (source source TNS-Sofres, calculs AMF, mars 2016)

- 3,8 millions de salariés d'entreprises de plus de 10 salariés bénéficiant d'au moins un dispositif d'épargne salariale (source DARES, juillet 2015) ■

Graphique 3 : Choix d'investissement selon le risque



Source : TNS Sofres, mars 2016

30% ont investi en fonds monétaire

La nature précise des fonds choisis reste pour beaucoup méconnue : 4 détenteurs sur 10 ne répondent pas à cette question.

Les autres détenteurs (6 sur 10) ont majoritairement répondu avoir investi en fonds monétaire (30%) et en fonds diversifié prudent (18%).

17% des épargnants salariés ont investi dans un fonds d'actions.

Quelle « maîtrise » de l'épargne salariale ?

Seuls 56% des détenteurs connaissent le risque des placements choisis.

Par ailleurs, ils sont 43% à estimer connaître les possibilités d'arbitrages entre les placements et 34% les frais.

Au total, 38% des détenteurs estiment connaître l'ensemble des caractéristiques de l'épargne salariale.

Un détenteur sur 2 capable de gérer son épargne

47% des détenteurs considèrent que l'information reçue sur l'évolution de leurs placements en épargne salariale (sa valeur, ses performances) est suffisante.

48% d'entre eux s'estiment capables de modifier eux-mêmes les placements faits au sein de leur épargne salariale.

Près de 4 détenteurs sur 10 (39%) répondent avoir besoin de conseils supplémentaires pour les aider à gérer leur épargne salariale.

Pour 69% des détenteurs, l'épargne salariale est un bon placement

En particulier chez les cadres (80%) ou les revenus très élevés (92% des revenus de plus de 6 000 euros par mois). ■

En savoir plus ...

Plusieurs millions de bénéficiaires

Selon les chiffres publiés par la DARES, en 2013, les personnes possédant des avoirs de PEE et de PERCO étaient respectivement de 3,8 millions et de près de 1,1 million. Les montants nets totaux versés par bénéficiaire étaient de 2 100 euros sur les PEE et de 1 228 euros sur les PERCO. Les dispositifs de participation, d'intéressement ou d'épargne salariale sont surtout présents dans les entreprises de grande taille : 88,3% des salariés ayant eu accès à au moins l'un de ces dispositifs travaillaient en 2013 dans une entreprise de 50 salariés ou plus. Ils étaient 93,8% dans les entreprises de 500 salariés ou plus, 73,0% dans les entreprises de 50 à 499 salariés et 15,8% dans les entreprises de moins de 50 salariés.

En 2013, les PEE constituaient le principal dispositif mis en place dans les entreprises de moins de 50 salariés : 12% des salariés y ont eu accès, contre 3,3% pour le PERCO.

Dans les très petites entreprises (moins de 10 salariés), environ 10% des salariés ont accès à au moins un dispositif de participation, d'intéressement ou d'épargne salariale ; ils sont 7,9% à avoir accès à un PEE et 2,7% à un PERCO. ■

Le taux d'épargne des Français stable à plus de 15 %

En 2015, le taux d'épargne des ménages français s'est établi à 15,4%.

Selon l'INSEE, au 4^e trimestre 2015, le taux d'épargne des Français a été égal à 15,9% de leur revenu disponible brut, contre 15,5% au 3^e trimestre. C'est le plus haut niveau depuis 2011.

Cette hausse s'explique par un léger recul de leur consommation et dans le même temps par une hausse de leur pouvoir d'achat.

En moyenne sur l'année 2015, le taux d'épargne s'est élevé à 15,4%. Le taux d'épargne financière (qui exclut les remboursements de prêts pour l'acquisition de logements neufs) a été égal à 6,6% (6% en 2014). ■

Source : INSEE, Informations Rapides, mars 2016.

Pourquoi les Français laissent-ils leur épargne sur leurs comptes courants ?

En 2015, les dépôts des Français sur les comptes courants ont augmenté de 30 milliards d'euros.

La Caisse d'épargne a récemment interrogé un échantillon de Français dont le montant des dépôts à vue non rémunérés a augmenté de plus de 50%.

Pour 43% d'entre eux, la principale raison de cette augmentation de leurs dépôts à vue est que l'argent doit « rester disponible à tout moment sans formalités ».

Par ailleurs, 38% des sondés partagent le sentiment que « cela ne vaut pas le coup d'épargner pour des placements qui rapportent peu ».

Enfin, pour 50% de ces clients, le taux de rémunération « psychologique », celui qui déclencherait un changement de leur comportement, est de 3,5%. ■

Source : Audirep auprès de 1 285 clients de la Caisse d'épargne.

99 000 particuliers ont investi dans l'innovation et les PME régionales

Les placements dans les FCPI et les FIP se sont établis à 860 millions d'euros en 2015.

370 millions (57% de la collecte) ont été investis dans les FCPI (fonds communs de placement dans l'innovation) et 490 millions dans les FIP (fonds d'investissement de proximité). 99 000 particuliers ont investi en moyenne 8 700 euros, notamment pour bénéficier des réductions d'impôts prévues. ■

Source : AFG-AFIC, mars 2016.

La notoriété du conseil financier automatisé

5% des Français disent utiliser le conseil automatisé en investissement.

Environ 1 Français sur 4 déclare connaître ce service de conseil automatisé défini comme un conseil financier digitalisé capable, sur la base du profil du client, de ses avoirs et de ses projets, de fournir des conseils sur la gestion de son épargne.

Les Français sont 4 sur 10 à se dire intéressés, dont 7% très intéressés (11% parmi ceux qui disposent d'un patrimoine financier de 25 000 euros ou plus).

5% déclarent utiliser d'ores et déjà un tel service, dont 9% de ceux qui disposent de plus de 25 000 euros à placer.

Par ailleurs, 47% des Français non intéressés par le conseil automatisé déclarent préférer échanger avec leur conseiller financier. ■

Source : Deloitte, échantillon de 2 000 Français de 18 à 70 ans interrogés en novembre 2015, mars 2016.

La pierre-papier continue de croître

En 2015, les investissements dans les SCPI et les OPCI ont fortement progressé par rapport à 2014.

La collecte nette des SCPI a été égale en 2015 à 4,3 milliards d'euros (+46% par rapport à 2014) et celle des OPCI a triplé, à 2,5 milliards.

Au total, à fin 2015, 42 milliards d'euros étaient investis sur ces 2 types de placements, un total en augmentation d'environ 20% sur un an.

Les placements en pierre-papier représentaient à la fin de 2015 un peu plus de 1% de l'ensemble des placements des Français. ■

Source : ASPIM, mars 2016.

Les épargnants en Europe

70% des Français déclarent détenir une épargne, contre 72% des Britanniques et 64% des Allemands.

Une étude menée pour ING indique que les Français sont plus nombreux que les Anglais ou les Allemands à répondre que leur épargne a baissé en 2015 (35%, contre 20% au Royaume-Uni et 23% en Allemagne).

18% des épargnants européens ont investi en actions.

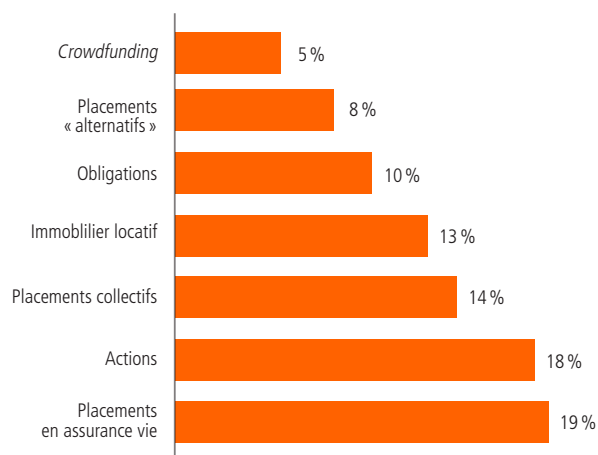
En Europe, 23% des hommes et 14% des femmes déclarent avoir investi en actions.

Les épargnants européens sont, par ailleurs, 19% à déclarer détenir un placement en assurance vie, 14% des fonds collectifs, 10% des obligations et 8% des placements « alternatifs ». Enfin, 5% des Européens répondent avoir investi via le *crowdfunding*.

Les principales raisons choisies par les investisseurs en actions : « le rendement attendu est attractif » (39%), « le risque en vaut la peine » (36%) et « le faible taux d'intérêt de l'épargne » (34%).

Les épargnants qui n'investissent pas en actions indiquent « je n'ai pas assez d'argent » (49%) et « le risque n'en vaut pas la peine » (36%).

Les épargnants ayant répondu « Je sais ce que c'est et j'y ai mis de l'argent »



Source : ING International Survey Savings 2016, 12 000 Européens interrogés en octobre 2015 dans 15 pays, janvier 2016.